en Ile-de-France
le Pôle de formation
Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris
tél. : 01 40 34 15 23 - mail : fbonhomme@poleformation-idf.org – site internet : www.poleformation-idf.org
N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A
« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

Le bâtiment frugal

CONTEXTE
Le concept de bâtiment frugal est une réponse à la nécessaire adaptation des standards de bâtiment aux enjeux climatiques, énergétiques et sociétaux de demain.

OBJECTIFS
Réinterroger, à l'aulne des enjeux de demain, les problématiques du passif, du choix des matériaux, de l'insertion dans le territoire
Décloisonner la façon d'appréhender un projet de construction via une approche transversale
Permettre aux participants de comprendre et d'acquérir la maîtrise des obligations et des enjeux liés aux problématiques du passif, du choix des matériaux, de l'insertion dans le territoire

CAPACITES OU COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES
Maîtrise des solutions programmatiques, architecturales et techniques passives du confort thermique.

PUBLICS VISES
Architectes, chefs de projet, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, économistes, maîtres d'œuvres, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages….

PRE-REQUIS :
Avoir des connaissances de base sur la thermique du bâtiment et les calculs thermiques réglementaires.

DUREE : 1 journée (8 heures de formation)

INTERVENANTS : Alain BORNAREL, ingénieur ECP secteur Habitat Construction (Gérant émérite BET TRIBU) ; **Sophie BRINDEL BETH**, architecte DPLG, ingénieur, enseignante à l'ENSA de la Ville et des Territoires à Marne la Vallée

MODALITES PEDAGOGIQUES
Groupe de 5 à 12 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et une mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.
Support pédagogique remis aux participants à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION
Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction.
Etablissement d'une attestation individuelle de fin de formation.

MODALITÉS D'EVALUATION
Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés.

DATES : 14 novembre 2018

TARIFS : 380 € HT (TVA à 20% 456 € TTC)
possibilité de prise en charge (ACTALIANS/OPCA-PL, FIF-PL, FAFIEC, AGEFOS PME, PÔLE EMPLOI, etc.)

LIEU DE LA FORMATION
Maison de l'architecture
Les Récollets
148, rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Détail du programme : Le bâtiment frugal

Horaires : 9h00 – 18h00 (1h de pause pour le déjeuner)
Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

Introduction

Présentation des enjeux : adapter les standards de conception aux changements climatiques, énergétiques et sociétaux

Le concept de bâtiment frugal

- Un bâtiment inscrit dans une vraie stratégie de territoire, contextualisation climatique, territoriale
- Un bâtiment adapté au contexte futur, énergie, ressources, modes de vie
- Un bâtiment performant et désirable, à la hauteur des enjeux, plus-value culturelle ou éthique

Méthodologie du passif au frugal

- Définitions, bioclimatique, passif, basse consommation, énergie zéro…
- La signature bioclimatique appliquée au confort thermique passif d'hiver et d'été, à l'éclairage et à la ventilation naturelle

Approche thématique du bâtiment frugal

- Prise en compte de l'environnement, végétation, ilot de chaleur, vent
- Stratégie d'isolation, triple vitrage, surisolation
- La surface vitrée, déperdition et solarisation
- Ventilation naturelle ou mécanique : double flux, simple flux auto ou hygroréglable
- Confort d'été, inertie, vitesse d'air
- Energie grise
- Sensibilité à l'usage

Quelques exemples de réalisations

Débriefing, évaluation et bilan